



# MON PAYS

Richesse et Protection du Patrimoine  
(Cantons d'Airvault et de Saint-Loup)

N° 12  
Bulletin de l'Association  
Juillet 1991

## LE MOT DU PRESIDENT : QUEL AVENIR POUR NOS PAYSAGES ?

"Dieu a fait la campagne, l'homme la ville" (W. COOPER) Cette charmante boutade d'un poète anglais n'est qu'en partie vraie. Qu'on laisse faire la nature et très vite, sans l'intervention de l'homme, notre campagne se transformera en ronciers et fourrés impénétrables.

En fait les paysages de nos cantons, comme ceux de toute la France sont le résultat de l'intervention successive ou conjuguée des paysans, des moines, des châtelains.

Les moines ont défriché ou fait défricher au Moyen-Age de grandes étendues par exemple autour des Maisons Templières de la Lande près de Gourgé, du Puy Néron à l'Hopiteau.

Du 15<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle les châtelains ont aménagé autour de leur demeure des garennes (prés boisés pour réserve de lapins) et surtout de superbes parcs et futaies-jardins. Songez à ceux de Soulièvres, de Vernay, du Petit-Moiré, de la Bernardière et, ailleurs, d'Orfeuill, de La Roche aux Enfants, de Saint-Loup, de Maisontiers, de la Salle Guibert. Plus ou moins bien conservés ou entretenus, ils flattent encore le regard du promeneur qui les longe ou du botaniste qui y discerne des essences exotiques.

Pourtant ce sont les paysans qui ont la plus grande part dans la formation de notre environnement rural. Et cela dure depuis des milliers d'années... Ce sont eux, à la fin de la Préhistoire deux ou trois mille ans avant J.C. qui ont créé les premières clairières (à la hache de pierre) dans la couverture forestière née après les temps glaciaires. Ce sont ensuite les paysans gaulois qui ont continué à défricher les meilleures terres de nos pays actuels de Plaine. Ce travail de défrichement a continué autour des villas gallo-romaines dans les tous premiers siècles après J.C. Plus tard, au temps des seigneurs, la Gâtine pays de terres difficiles, "gâtées", est à son tour essartée et devient une zone de bocage car on y clôture les "pâtis" par des talus plantés d'arbres et d'arbustes "palissés". Jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle on défrichera les brandes autour de Maisontiers...

Et maintenant ? Voilà que le paysan se fait rare chez nous. Quand il se maintient, il devient un moderne chef d'entreprise soucieux de rendement à court terme. Remembrement des parcelles, arrachage des haies, abandon des terres les moins fertiles : c'est une nécessité économique pour lui de même que c'est vital pour notre pays d'y créer des zones industrielles qui mordent de plus en plus sur nos campagnes.

Alors, dans ce nouveau contexte, que vont devenir nos paysages ? N'y a-t'il pas moyen de concilier efficacité économique et agrément de l'oeil ? L'homme n'a-t'il pas encore son rôle à jouer à l'heure du tourisme vert ?

C'est la question que nous posons dans ce numéro de "Mon Pays" consacré à l'arbre et à l'environnement.

A chacun, particulier ou élu, d'y réfléchir et d'agir en conséquence pour agrémenter notre cadre de vie et embellir nos horizons.

J.B.

## ARBRES FRUITIERS DE PLEIN CHAMP DURANT L'ENTRE-DEUX GUERRES

A l'époque, pour la plupart des gens, pas question d'acheter des fruits. Dépense inimaginable alors qu'on avait "l'ouche", les haies, les vignes et les champs plantés d'arbres fruitiers de plein vent qui croissaient sans entretien et donnaient leurs fruits, bon an, mal an selon l'importance et la date des gelées tardives de printemps.

Mais il faut distinguer. Dans les Pays de Plaine les terres de culture sont trop riches et les champs trop vastes pour perdre quelques ares. Sous les arbres, les récoltes ne poussent pas et puis, allez donc labourer avec des attelages à mules à travers les arbres. C'est se compliquer la vie à rien. On ne tolère que les noyers. Donc, les récoltes de fruits, on se les réserve dans les jardins ou les vignes comme dans celles de la butte de Jadres, près de la route d'Assais à Thénézay.

En Gâtine, de l'autre côté du Thouet, les terres mouillées et froides des pâtis ne conviennent guère non plus aux fruits. Les fermiers de Gourgé ou Maisontiers se contentent de poirionniers, les "pérouniers" de leurs haies, précieux pourtant parce qu'on fait une mauvaise "piquette" avec les poirions récoltés (ceux de la St-Jean ou de la Madeleine).

Les véritables pays des arbres fruitiers c'étaient ceux de la terre à chails, argilo-silicieuse, pays pauvres par ailleurs, faits d'innombrables et minuscules parcelles, clairières parmi les bois. Cette zone d'Entre Plaine et Gâtine qui englobe tout ou partie des territoires de Lamairé, du Chillou, Crémille, Marouillais, Veluché, voire Tessonnières étaient de tradition viticole. La vigne avait beaucoup régressé depuis la crise de phylloxera mais la structure parcellaire de fiefs à arbres, elle, s'était maintenue. De la peine au moment des labours et de biens faibles rendements après les métives et les batteries mais de la joie quand arrivait le moment d'emplier les paniers. Et cela durera jusqu'à la période des remembrements de l'après-guerre...

Passons vite sur les arbres à petits fruits : les néfliers, les alisiers, les cormiers, les poirionniers, antiques témoignages d'une économie de subsistance. Les châtaigniers qui affectionnent les terres acides, profondes, bien drainées avaient un habitat bien localisé sur la commune de Lamairé (les Vaux, la Romelière, la Girardière) ou du Chillou (Fief de la Touche) ou encore quelques coins entre Availles et Irais. Le tronc noueux et les branches tordues, impressionnants de majesté par leur taille et leur âge, ils peuvent atteindre cinq cents ans et plus - leurs bogues nous piquaient les doigts et c'étaient tout un art d'extraire la châtaigne de son enveloppe. Mais quel

régal pour les "souters" d'hiver ! Nous les emportons, ces châtaignes, refroidies, plein les goussets, le lendemain à l'école.

Les arbres-rois des fiefs c'étaient les cerisiers, les pommiers, les poiriers. Que de variétés locales de fruits nous apprenions à reconnaître par leur forme, leur couleur, leur goût. Cerises "Chaussée" petites, rondes, très sucrées qu'on cueillait en grappes, les "Barreau" plus nobles et de chair ferme, les "Motte de Louin" réputées les meilleures. On aurait voulu tout cueillir surtout quand, pressés d'argent, on avait prévu d'aller en vendre au marché de Parthenay. Mais comment atteindre les dernières aux bouts des branches ? Alors, celles-là tombaient d'elles-mêmes, plus tard, et, séchées au soleil, se réduisaient en "mêlerais" gorgés de sucre.

Chaque champ, chaque pré, chaque vigne portait un ou plusieurs pommiers, quelques-uns rongés par le gui, d'autres vigoureux et fertiles. Ils étaient de grand profit dans nos villages quand c'était année de fruits. On faisait du cidre avec les cabossées et les véreuses mais que de précautions pour cueillir, perchés dans les échelles, les jaunâtres "Thibaut" les "Coeur de boeuf" rouge violacé les "Pied d'Oignon" et naturellement les prestigieuses, les inégalables "Clochard". Rapportées en sacs, on les conservait en tas sous la paille ou encore dans un "batiment" protégées du froid jusqu'à ce que le marchand passe et qu'on trie les meilleures. Parfois, on les cède aux gens de la Plaine venus les acheter en voisins.

Des poiriers de plein vent nous gardons surtout le souvenir des "poires à Poirault" car, d'une dureté peu commune il fallait toujours veiller à ce que les vaches que nous "menions aux champs", n'en avalent une et, faute de pouvoir la mâcher, ne s'étranglent. On citait toujours des cas et on nous disait de faire bien attention, surtout. Ces poires, à la cuisson dans le vin sucré, deviennent rouges et succulentes. Il ne reste plus - ou si peu - de poiriers à Poirault comme il ne reste plus beaucoup de poiriers à "poires de fer" ou de poires "de sucre vert" ou encore de "poires à la livre" et de "poires d'orange".

Nous faut-il évoquer les amandiers ? Qui nous dira pourquoi cet arbre spécifique de régions méditerranéennes était répandu aux alentours d'Airvault, dans les champs clos de muret qui s'étendent jusqu'à Availles ? On les trouvait autour des champs, leurs racines entremêlées dans les pierres sèches des murs. Sans doute s'étaient-ils reproduits par semis naturel de leurs graines au goût amer si particulier et avaient-ils trouvé là un micro-climat doux, non venteux, un sol calcaire chaud, à leur convenance.

Enfin les noyers. Ah ! les noyers ... on les rencontrait partout, isolés dans les plaines, groupés dans les vallées au sol profond et perméable, silhouettes sphériques à l'ombrage épais et redouté quand la sueur de l'effort nous avait échauffé le corps. Les souvenirs liés aux noix affluent, si nombreux qu'il faudrait y consacrer des pages entières : le gaulage, le ramassage et les mains tachées de brun par le brou, le cassage dans les caisses, le triage par les veillées d'hiver, voisins et amis réunis, où l'on séparait les "begeons" des coques. Le sujet est trop vaste, nous y reviendrons. Nostalgie des noyers disparus de nos paysages, emportés par le gel de l'hiver 38-39, par la vente du bois recherché pour les meubles et les crosses de fusil durant la guerre, par les techniques agraires modernes. Quelques-uns, réchappés de la tourmente, subsistent dans les fiefs, comme attristés par leur solitude. D'autres, nés de semis naturels récents, croissent le long des routes de "cosses". Les pruniers, eux, on ne les voyait pas dans les champs. Mais les jardins, près des maisons, en étaient pleins. On surveillait la floraison, on redoutait les méfaits de la lune rousse, on appréciant la maturité des premiers fruits.

Les années à prunes, c'était la fête en prévision. Fête de chauffer le four avec les voisins et remplir de pruneaux les bourgnes du grenier. Fête de manger les immenses tartes, épaisses et garnies de Ste-Catherine. Fête de rapporter ses cruches d'eau de vie, la "goutte" de prunes, depuis l'alambic du bouilleur de cru. Prunes "goret", énormes et bleutées, petites prunes "grollière" au goût marqué, prunes "d'abricot vert" prunes plus amères d'arrière saison, les St-Michel ... Prunes de notre enfance ... Vivent les prunes !

Mange t-on encore des fruits dans nos communes ? Bien sûr : des noix d'importation, à la coque si propre qu'elle en est décolorée, des pommes de vergers traitées industriellement, des cerises qu'il est plus facile d'acheter au supermarché. Meilleurs, ces fruits ? Affaire de goût, ça ne se discute pas. Mais ce qui sera toujours irremplaçable c'est la joie de la récolte et la saveur du fruit cueilli à l'arbre.

Jean Billy, avec la collaboration de si nombreuses personnes que nous ne pouvons les citer toutes.



Un poirier de poires à Poirault près du Chillou

## UNE AMBITION DE NORD-GATINE-CEBRON : la mise en valeur de notre environnement.

Chez nous comme ailleurs, une prise de conscience s'effectue pour une amélioration de la qualité du cadre de vie. Des initiatives privées ou émanant de collectivités se développent un peu partout. Il est bon d'indiquer ici l'action en ce domaine de l'association "Nord-Gâtine-Cébron".

"Nord-Gâtine-Cébron" est née en 1986 et regroupe des élus (Conseillers généraux et Maires), des représentants d'associations diverses et des particuliers. Ses objectifs sont clairs : elle se veut être un centre de réflexion en vue de promouvoir le développement économique et particulièrement le tourisme de nos deux cantons, en favorisant notamment toutes les initiatives destinées à la mise en valeur des richesses du patrimoine, de la nature et de l'eau.

Dès juillet 1987, la décision est prise de lancer en relations avec le Conseil Général une opération d'aménagement de nos paysages. La phase d'études se déroule en 1988 avec le concours du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres. Il fallait ensuite sensibiliser l'opinion et les élus. Des réunions seront donc organisées dans nombre de communes, les médias sollicités pour appuyer notre campagne. La phase de réalisation débute en 1990 avec la création d'un Syndicat intercommunal "Environnement" (un S.I.V.U.) regroupant onze communes de nos deux cantons et grâce à des aides financières diverses (facilitées par l'action de nos Conseillers Généraux et régional). Ce syndicat va mettre en oeuvre les propositions de Nord-Gâtine-Cébron. Il dispose de moyens importants :

**Des moyens financiers :** 550.000 f. pour 1990, venus de différents organismes (communes adhérentes - Ministère de l'Environnement - Conseil Général - Conseil Régional - Syndicat de la Vallée du Thouet - Agence du Bassin de Loire).

**Des moyens en personnel :** un Chef de Travaux - 12 contrats Emploi-solidarité - Et les conseils pour la préparation des projets, de Madame Sauvé, Ingénieur des Eaux et Forêts chargée de Mission auprès du Département.

**Des moyens en locaux :** propriété d'un local à destination de bureaux, rue de l'Echo à Airvault.

**Quelles sont les réalisations accomplies ?**

- Nettoyage des rives et du lit du Thouet (20 kms à ce jour) de la limite aval de la commune de Saint-Généroux (sud de Ligaine) jusqu'à Availles, une tranche sur Saint-Loup, une tranche sur Gourgé, en amont et en aval du Pont, de Moulin Neuf au Gui - Promeneurs et pêcheurs ont pu se rendre compte de la qualité du travail fourni.

- Nettoyage des sous-bois publics : le parc de Soulièvres

- Plantation d'arbres et aménagement des espaces publics et privés : le SIVU finance le sous-solage, l'achat et la pose de toutes fournitures en matériel, la fourniture des végétaux. Seule la mise en place est aux frais des propriétaires.

Nous ne pouvons énumérer toutes les actions entreprises dans l'hiver 91. Citons les plus représentatives.

1) - **Aménagement des bourgs**

**A IRAIS :**

- Bosquet plus haies pour lieu d'accueil à l'entrée par la route de Saint-Jouin.

- Dégagement de l'église.

**A SAINT-GENEROUX :**

- Haies de troènes et alignement d'érables au terrain de loisirs et de camping, autour de la cour de l'école.

- Aménagement boisé complet d'un terrain en friche et en ronciers près du cimetière.

**A LOUIN :**

- Aménagement d'un terrain d'accueil près du bourg (platanes, frênes, merisiers).

**A SAINT-LOUP :**

- Plantation d'une haie botanique à vocation pédagogique, boulevard Voltaire et autres arbres sur le terrain du Syndicat d'Initiative, au bas de la rue de la Grille

**A GOURGE :**

Haies de plantes d'ornement autour du lotissement et du terrain de foot (tilleuls et frênes).

**A SOULIEVRES :**

- Alignement de tilleuls argentés et haie de charmes au terrain des fêtes.

2) **Aide aux réalisations d'ordre privé.**

Une trentaine de dossiers ont été retenus. Il s'agit pour la plupart de la plantation de haies brise-vents autour des bâtiments et hangars d'exploitations agricoles à REPEROUX, VILLENEUVE D'ASSAIS, JAUNASSE (cne de Louin) ou de petites opérations d'enjolivement de l'habitat.

L'affaire la plus spectaculaire est sans doute une plantation de noyers pour bois d'oeuvre sur des coteaux en friche de la vallée de la Cendronne, près du GRAND-MOIRE (Cne de Soulièvres). Près d'un hectare qui sera productif pour les petits-enfants du planteur ! Bel exemple de solidarité de générations.

3) **UN EXEMPLE D'ORDRE PRIVE EST A SIGNALER :**

L'aménagement des abords de l'usine des Ciments Français - L'entreprise est soucieuse de présenter son usine dans un cadre favorable - Le long du chemin communal vers Veluché ont été démolis des anciens locaux d'habitation et préservés des cèdres, marronniers et cerisiers ainsi qu'une petite tour octogonale en pierre de taille abritant un puits. Tout le secteur allant des habitations actuelles jusqu'au bois de résineux est en cours d'ensemencement ou de plantations (constitution d'un merlon masquant l'usine avec ajoncs, genêts, genévriers et autres plants tels que acacias, cytises, érables, merisiers).

Deux autres secteurs sont programmés : l'entrée de l'usine au niveau de l'embranchement ferroviaire et le virage en sortie du passage voies SNCF.

### ENFIN DES PROJETS POUR L'AVENIR

L'opération nettoyage du Thouet va continuer, celle des plantations devrait s'amplifier car le bouche à oreilles fonctionne et de plus en plus de personnes sont intéressées. Retenons les projets les plus importants et les plus originaux.

1) L'aménagement rationnel des vallées devenues improductives de la GAROTTE entre CHAMPEAUX et LOUIN et du GATEAU entre MACHEPAILLE et DESMOULINES (communes du Chillou et de Saint-Loup) avec l'aide de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. N'est-il pas temps de transformer ces terrains faits de minuscules parcelles et devenus marais encombrés d'arbres morts ou pourris en peupleraies bien entretenues, soignées et productives ?

2) A L'HOPITEAU (Cne de Boussais) il existe une propriété communale, lieu-dit "Les Communaux" sur un sous-sol d'argile kaolinique impropre à l'agriculture. Sur ces 18 ha on trouve actuellement des fourrés impénétrables d'ajoncs, un étang-réservoir des eaux de ruissellement, un terrain de foot, des carrières d'argile pour la briquetterie voisine.

Il s'agit de créer à cet emplacement un nouveau paysage à la fois agréable, esthétique et utile : aire de pique-nique, de loisirs et "zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique", autrement dit Centre d'Etudes pour chercheurs, visiteurs ou curieux des choses de la nature.

Bien des choses restent à faire, nous en sommes conscients. Que tous ceux qui désirent agrémenter leur environnement viennent nous rendre visite. Nous sommes à leur disposition.

François Ayrault - Maire Délégué de Soulièvres Président de Nord-Gâtine-Cébron



Travaux de réaménagement des abords de la cimenterie (Hiver 90-91)

**PETITE GEOGRAPHIE FORESTIERE DE NOS CANTONS**  
**Tableau statistique des superficies en bois, peupleraies et broussailles**

Communes	Sup. en bois taillis et futaies	Peupleraies (en ha)	Landes Boisées ou broussailles	Sup. Totale boisée (en ha)	Sup. Totale de la commune (en ha)	Pourcentage des superficies boisées de la commune
Airvault Borcq Soulièvre	124 97 176	2,5	1	125 97 178,5	1550 1654 1707	8% près de 6% 10,5%
Availles	129	1	17 (broussailles)		1085	14%
Boussais	201 dont 32 ha de futaies	1	36	238	1917	12%
Irais	143	1	14 (broussailles)	168	1350	12,5%
Marnes	69	88	34 (friches)	191	1719	11%
St Gêneroux	224	5	55	284	2035	14%
St Jouin	173	24	23 (broussailles)	220	2284	près de 10%

**Canton de St-loup**

Assais Les Jumeaux	178 505	29	60 50	267 555	3683 1540	Près de 7 % 36
Le Chillou	128	1	24	153	512	30 %
Gourgé	219 dont 13 ha de futaies	3	162		5043	7.5 %
Louin	67.5	1.5	17	86	2055	4 %
Maisontiers	121 dont 56 ha de futaies	0	89 (friches)	210	1829	11.5 %
St-Loup Lamairé	62 54	21.5 1	44 64	127.5 119	1718 462	7.5 % près de 26 %
Tessonnières	193	2.5	26	221.5	1413	15.5 %

**COMMENTAIRES**

A) Ce tableau de statistiques tirées des évaluations cadastrales de chaque commune cache des réalités bien plus nuancées notamment en ce qui concerne la superficie des landes boisées ou embroussaillées. Ces dernières sont parfois des superficies réaménagées de façon naturelle par la friche, d'autres fois ce sont des brandes ou des genêts en Gâtine, souvent des broussailles ou arbustes de genévriers sur les maigres coteaux ou pentes de vallées sèches en pays calcaire. Par ailleurs nous avons mentionné dans la même rubrique les bois taillis et les futaies étant entendu que les belles futaies, véritables cathédrales de silence et de majesté, sont très rares. Il faut aller dans les forêts voisines de Secondigny et de l'Hermitain pour les trouver. Chez nous, les bois ne sont presque toujours que des taillis ou des taillis sous futaie, exception faite des parcs de châteaux.

B) Grosso modo on peut distinguer trois bandes de territoires bien distincts par leur aspect boisé, discernables sur une photographie aérienne. Elles sont orientées approximativement SE - NO et correspondent à trois natures de sous-sol différent.

- Celle de calcaire crayeux entièrement défrichée et cultivée depuis des temps très anciens, la Plaine d'Assais à Moncontour. Ici tout est culture, sauf de pauvres landes broussailleuses sur les sols les moins épais des vallées sèches. Seules taches sombres sur cet univers dégarni : les bois de Douron et du Mai, près de la Motte dominant St-Jouin. Et au loin la vallée de la Dive et ses peupleraies coupent l'horizon de leurs lignes vertes.

- Celle de la Gâtine bocagère au sous-sol imperméable de roches de famille granitique ou d'argile kaolinique. Elle apparaît, aux yeux du promeneur, verdoyante et ombragée en raison d'une texture assez serrée de haies plantées de superbes chênes ou de frênes. Mais les ensembles boisés n'y ont qu'une superficie modeste ou

faible. C'est le cas de Louin dont les rares bosquets sont le Bois Joli près de Sourches ou à l'est du Coudray, de chaque côté de la route départementale. Mais rien du côté de Ripère ou de Jaunasse. C'est le cas de St-Loup dont les bois taillis se situent à l'est du Thouet, vers Marouillais et Crémille. Boussais n'a que deux ensembles bien circonscrits, les taillis de Châtillon à la limite de la commune de Glenay et surtout une bonne partie des bois de Ste-Marie, propriété d'un seul tenant en futaie de feuillus et résineux, aménagée et exploitée de façon rationnelle. On ne trouve à Maisontiers, en dehors du parc qui conserve de très beaux cèdres, que des bois isolés (l'Aigron, les Quatre Bornes, le Bois de Dix Heures) ou des bosquets entourant les étangs.

Mentionnons cependant les plantations en résineux des Chauvelièrès qui, prolongées par les Bouillons datent d'une trentaine d'années. Cette pinède sur une terre ingrate à brandes et étangs, coupée de layons rectilignes et engazonnés, rappelle le paysage landais de Gascogne. Enfin Gourgé n'a que deux petits massifs forestier, les Sapins de la Mare et celui situé au nord des hameaux des Viollières et de la Braudière.

- La zone vraiment boisée est celle de l'Entre Plaine et Gâtine dans le prolongement de la forêt d'Autun et de Bois de Pressigny. Elle s'étend par monts et par vaux dans un pays de sources, de ruisseaux et de coteaux vallonné à souhait, de sous-sol d'argiles à silex, à chails, ou, sur les versants, de terres de cosses calcaires. Là, les champs cultivés autour des villages sont des clairières qui ont mordu progressivement sur les bois. Citons les principaux du SE au NO. Les bois de Lamairé s'étendent de part et d'autres des ruisseaux de la Gautherie et des Vaux, ceux du Chillou - paroisse qui s'est appelée avant la Révolution du nom évocateur de Notre Dame de Chillou des Bois - de part et d'autre du ruisseau de Ridefeu. Par le bois Guillaume, on rejoint le ruisseau du Gâteau et, au delà du cirque naturel de Seneuil, le panorama boisé flatte le regard : landes boisées couvertes de genévriers, bois des Clouzières et des Aix. Plus loin le village de Veluche est bâti au milieu des bois : Bois des Places, des Mines, de St-Loup, de Desmoulines, des Ringères et, surtout, la très vaste superficie des Bois de la Chauvière augmentés des bois des Bordes, du Bois Rond et de la Brousse. Par delà Airvault, cette bande forestière à clairières se continue par Barroux (Bois Maillot, Vaillant, le Coudray) jusqu'au Deffend et Pioge, (Bois de Samparreau, de Pendant, des Sablons). Les coteaux escarpés des rives du Thouet, difficilement accessibles et exploitables (ceux de St-Martin à Availles par exemple) sont restés indemnes de défrichement. On peut encore classer dans cette zone les Bois de Borcq et d'Irais (les Saints Blaïs, la Grange Adam, le Vigneau) puis tout au nord de St-Generoux, jusqu'à la vallée de St-Hilaire qui forme limite communale, une grande surface de taillis (les Sussais, la Chagnée, le Sablon, le Genétais)

Enfin la commune de Tessonnières qui englobe des sols de nature très variée, plutôt calcaires ou argilo-calcaires, autour du chef-lieu (La Forêt - Bois de l'Etang) est surtout boisée autour d'Enjouran sur des terres argileuses qui "craignent l'eau" et bien pauvres (Bois-Gaulard - Bois Robert - Les Genêts Morin - La Noue Marotte).

Les essences: les essences qui constituent cet ensemble sont assez peu variées.

- Le chêne en est le roi et domine largement, le chêne pédonculé surtout (celui dont le gland est à long pédoncule) et non le chêne rouvre plus rare. De-ci de-là quelques parcelles ont été plantées en chêne rouge d'Amérique. Sur les "cosses", les noisetiers se mêlent aux chênes et dans les coins très humides de nos vallées laissées à l'abandon (celles du Gâteau, de la Garotte) les aulnes et les frênes poussent à l'envi, dépassant les peupliers qui se meurent, faute de soins. Les érables, sur terres calcaires, trouvent leur habitat en lisière ou sur le bord des chemins. L'acacia (en réalité le robinier ou faux acacia) se répand très vite, par semis naturel, dans les bois autour d'Availles, de St-Generoux, d'Irais. En sujets isolés on trouve encore des touffes de châtaignier, des tiges de merisier ou de bouleau, d'alisier, de cormier. Mais pas de trace de hêtre qui réclame un climat pluvieux.

- En beaucoup de nos bois les résineux ont été introduits assez récemment, avant la guerre de 1914-18. Ce sont des pins - et non des sapins comme nous le disons tous très souvent - que nous identifions vite l'hiver à travers les feuillues auxquels ils ont été mêlés (colline de l'Orangerie à Marchepaille, Bois des Places près de la route de St-Loup à Veluché, Bois de la Garde etc ...). Les seules véritables pinèdes sont, nous l'avons déjà indiqué, dans les communes de Maisontiers et Boussais.

- De même pour les peupleraies. Ce sont les vallées de la Dive et du Prepson qui fournissent les mieux entretenues et cultivées (communes de St-Jouin, de Marnes, d'Assais, près de Cerzay). Il y aurait beaucoup mieux à faire (remembrement ? réaménagement ?) en ce qui concerne les parcelles des anciennes chènevières des vallées de ruisseaux affluents du Thouet.



Une peupleraie cultivée près de la Dive, commune de St-Jouin



Les 4 bornes dans les bois de Ste-Marie  
Ici se rejoignent 4 communes - Lesquelles ?

## Régime de propriété

a) La grande majorité de nos bois relève de la petite propriété et la structure parcellaire y est très ténue allant de l'are à quelques dizaines d'ares. On cite bien des cas où les propriétaires ignorent même le lieu et les limites de leurs parcelles, méconnaissent le système de bornage que nos aïeux avaient inventé avec tant de précautions. Qui distingue maintenant, cachées dans les fourrés, les bornes de direction, plates, plantées sur le chant, recouvertes par les mousses ? Et les bornes d'angles à sommet pyramidal ? Ces bornes disparaissent d'autant plus que les "faisers de bois" ne sont pas forcément les propriétaires, qu'ils ignorent la forme des bornes et que dans leur empressement à aller vite ils les détruisent.

Ce morcellement de nos bois a son origine dans la vente des fiefs après la Révolution. Puis, au moment des héritages, chaque famille a eu le souci de partage égalitaire entre les enfants ce qui a conduit à une subdivision à l'extrême que le remembrement des années 60 n'a pas osé - ou pu - modifier. Notons encore que bien des parcelles de bois se sont constituées par semis naturel dans les petits "morceaux de vignes" abandonnés à la friche après la crise du phylloxera, ce qui apporte une complication supplémentaire.

b) le régime de la grande propriété existe pourtant, essentiellement en Gâtine. Tel est le cas des Bois des Sapins de la Mare ou des Bois de Ste-Marie, d'un seul tenant à un même propriétaire, vrai sylviculteur soucieux de bonne exploitation. C'est le cas également, dans une moindre mesure, des Bois des Places et de la Chauvière. Les Bois de la Chauvière ont une histoire qu'il nous faut retracer ici. Au 12<sup>ème</sup> siècle cette belle et grande "chesnaie" s'étendait jusqu'aux "maisons fortes" de Brégillon et de la Braudière dont les petits seigneurs avaient défriché les abords. Elle appartenait alors au Seigneur de Vernay leuel, après sa participation au meurtre de l'archevêque de Cantorbéry, St Thomas Becket, vend sa futaie aux abbayes d'Airvault et de la Maison Dieu de Parthenay. Ces derniers la conserveront jusqu'à la Révolution. La propriété est déclarée alors bien national et passe à l'Etat. Des textes nous indiquent qu'elle se dégrade, qu'elle est "saccagée" et que l'Etat ne trouve pas d'acquéreur en raison des charges "des droits d'usage, de pâchage obtenus par les paysans des Jumeaux".

Finalement c'est M. Guichard (des Comtes d'Orfeuil) qui, de retour d'immigration, l'achète en l'an XIII de la République, - la propriété passe ensuite par héritage à la famille de Maussabre - Vente en est faite en 1948 - Elle est actuellement partagée en lots de superficie importante entre plusieurs propriétaires et découpée par des voies d'accès bien entretenues par la commune d'Assais, sécurité nécessaire contre les incendies.

c) Il arrive que certains bois sont communaux, provenant de legs (le Chillou - Lamairé) ou de la survivance de la vaine pâture des temps médiévaux (Boussais). Enfin toute une zone d'une à plusieurs dizaines de mètres autour de la retenue du Cebron est propriété départementale.

## Utilisation de nos bois

a) Jusque dans les années 1950 les bois étaient précieux, sources de profits variés. On les considérait comme indispensables.

- Le chauffage exclusif à la cheminée exigeait des cordes de bois en réserve, abritées sous des hangars ou en des endroits retirés. C'était la grande occupation de l'hiver que de partir "faire du bois". Les souches, une fois dégarnies, on utilisait la cognée puis la serpe pour dégager le tronc abattu de ses petites branches mises en fagots liés avec des "riortes". Certains faisers de fagots, réputés, battaient des records. On les citait. Fagots de bois ou même d'épines noires étaient disposés dans les cours de fermes en tas construits, les "mouches". On les utilisait pour l'allumage, pour chauffer le four, pour couvrir les "balets" on les vendait aux tuileries de Repéroux et de l'Hopiteau, de Gourgé.

- Les bois servaient encore de pâchages pour les chèvres, l'hiver - Bergères isolées ou regroupées entre voisines, munies de leur chauffe-pieds, de leur "capot" de bure et de leur "pliant" conduisaient un troupeau de trois ou quatre chèvres heureuses de s'ébattre et de brouter les feuilles de lierre, les pousses de troëne, de fusain, de bourdaine. Ainsi les chèvres étaient les meilleurs agents de nettoyage des sous-bois. On tirait parti de tout, des glands, ramassés par les "gorettes", des tiges sélectionnées de châtaigniers pour faire des échelles et des perches, celles d'acacias pour les piquets de vignes ou de clôture, celles d'aulnes dont les planches imputrescibles étaient utilisées pour le bardage des hangars. Abattre un fût isolé au godelon était un évènement. On le transportait à la scierie au moyen d'un "diable" tiré par des chevaux. On gardait les planches de peupliers ou de pin en prévision du voligeage de la couverture de la maison ou du "tet", celles de chêne pour le plancher du grenier. On choisissait des tiges de frêne ou d'érable pour les manches d'outils. On connaissait, pour chaque essence, ses propriétés spécifiques.

b) De nos jours les bois ont perdu leurs utilisations annexes. Reste principalement celle du chauffage. Au moment des crises de renchérissement du fuel les chaudières à bois pour chauffage central, les foyers fermés, les inserts se sont multipliés et ont créé un flux d'achat facilité par l'emploi généralisé de la tronçonneuse. Peut-on tirer un revenu appréciable de l'exploitation des bois taillis ? Certains propriétaires nous l'ont affirmé, chiffres à l'appui, allant jusqu'à avancer que ce revenu était presque comparable à celui de la location de champs labourables. Peut-être, mais à la condition que nos bois soient restructurés, remembrés et exploités rationnellement, cultivés en quelque sorte. C'est l'objet de la sylviculture. Saint-on que certains relevés de "carnet des bois" des années 1900, tenus minutieusement par leurs propriétaires indiquent des coupes de bois faites régulièrement tous les neuf ans ? On objectera qu'il s'agissait d'arbres poussés sur terrain fertile et que sur les cosses des coteaux du Bois des Places, les tiges de chêne noir mettent de trente à quarante ans pour fournir une coupe de qualité certes, mais de quantité bien réduite. Et qu'à l'époque, on se satisfaisait de rondins de faible diamètre.

Le Centre Régional de la Propriété forestière préconise actuellement des formes de récolte visant à améliorer la qualité du boisement (coupe en éclaircies) ou la qualité du rendement en énergie (transformation et vente de la récolte en plaquettes de bois déchiqueté). Nous n'en sommes pas là ...

## L'avenir

Au terme de cette étude, il nous faut examiner si les bois de nos cantons remplissent la fonction qui a toujours été assignée à la forêt. Triple fonction : de protection, de production, de source de loisirs.

- De protection, cela ne fait aucun doute : poumon vert, éponge naturelle, élément anti-érosion, régulateur de climat, on a tout dit à ce sujet. C'est essentiel.

- De production peut-être, à condition qu'une restructuration de la propriété soit entreprise, opération tellement délicate à mener qu'elle nous paraît difficilement réalisable. Et quel sera l'avenir du bois en tant que source d'énergie ? Nul ne le sait. On nous a parlé aussi de culture de la truffe sous les chênes pubescents de nos taillis de coteaux calcaires. C'est vrai qu'on en trouve dans les bois de Machepaille, de Veluché, d'Availles, de St-Generoux. Un petit Périgord ? On peut toujours rêver, ...

- En tant qu'aire de loisirs. Des chasses privées sont organisées sur des propriétés d'assez vaste superficie, clôturées ou non, louées ou réservées à des amis (Bois de St-Loup, de la Chauvière, des Sapins de la Mare, des Chauvières à Maisontiers, de Ste Marie Commune de Boussais). Mais le tir sur sangliers, chevreuils ou cerfs y est très réglementé. Pour les Associations, nos bois taillis sont des endroits à bécasces, à pigeons. Et ils sont encore des lieux de promenade pour chercheurs de champignons - on y trouve des cèpes - pour botanistes (les sceaux-de-Salomon des bois de St-Loup). Pour les amoureux de la nature, tout simplement ...

(Nous remercions la quinzaine de personnes qui nous ont fourni la documentation de cet article).

## L'ORIGINE DES NOMS DE NOS LIEUX-DITS

L'étude des noms de lieux et lieux-dits - ce qu'on appelle la toponymie - nous donne souvent des renseignements intéressants sur l'époque et les conditions du travail de la terre dans notre pays et sur l'établissement des fermes et hameaux.

Les BRANDES du GADROUILLEAU, les GRANDES BRANDES (Cne de Maisontiers), la PLAINE DES BRANDES au S.O. des JUMEAUX, les BRANDES DE LA ROCHE (Cne de Lamairé) rappellent les endroits, en des temps pas si anciens, couverts de cette variété de bruyère géante.

LES COSSES de nos plaines indiquent des "couches de pierres calcaires" mêlées d'argile entre le sol arable et le banc calcaire". Ce terme rappelle celui des Causses du Quercy ou du Massif Central. Terres pauvres et rocailleuses, elles n'ont été que récemment et partiellement défrichées (Très nombreux lieux-dits de nos terres de pays calcaires).

LES CHAUMES, LES GRANDES CHAUMES sont des sols pierreux et calcaires, bien pauvres, situés sur des hauteurs dénudées ou faiblement boisées, qu'on a essayé de défricher au 15<sup>ème</sup> siècle, sans grand succès (lieux-dits cadastraux des Cnes du Chillou, des Jumeaux)

LE BOIS DE LA TOUCHE, le fief de la touche :

C'était un bois, plus spécialement une futaie qu'on gardait comme réserve lors des défrichements, du 13<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> siècle (lieux-dits des Communes du Chillou, d'Assais (Belle Touche) les Prés de la Touche, à proximité de La Lande de Gourgé, les Touches, près de Douron etc ... Ces lieux-dits abondent.

LA LANDE est un terme qui témoigne plutôt d'un défrichement dû à des moines d'une abbaye ou d'un prieuré dépendant d'une Commanderie de Templiers ou d'un Ordre Hospitalier (Cne de Gourgé, ferme un peu en dehors des limites de la commune d'Assais)

LA BROUSSE indique une terre broussailleuse plus ou moins délaissée au Moyen-Age ou utilisée comme jachère (hameau de la commune de Saint-Loup, lieu-dit cadastral "la haute brousse", près de la Tâche, d'Assais)

LES ESSARTS sont des terres défrichées, à partir du Moyen-Age jusqu'au siècle dernier (nombreux lieux-dits cadastraux : entre la Tâche et Villeneuve, terroir de Lamairé ...)

UN BREUIL (près d'Assais) c'était un taillis encloué de haies, servant de retraite au gibier.

LES TACHES est un terme médiéval qui indique des terres nouvellement conquises sur la forêt aux 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> siècles.

Le Cartulaire (recueil des titres de propriété) de l'abbaye de l'Absie indique en 1138, à propos du hameau de La Tâche, paroisse d'Assais : "boscum et planum et etiam exorta rusticorum de la TASCHA". Cette phrase écrite en bas-latin se traduit par "bois et plaine défrichés par des paysans de La Tâche".

LE PLESSIS vient du vieux français "plessier" c'est à dire entrelacer les branches des arbustes pour en faire des "palisses" (des haies). Les champs défrichés et cultivés autour du PLESSIS ROUGET ou du PLESSIS AUX GROLLES (Cne de Gourgé) sont encloués au 15<sup>ème</sup> siècle, comme dans toute la Gâtine, de haies à têtards et forment alors ce qu'on appelle le paysage du bocage.

Les terminaisons des noms de nos hameaux et ferme en "ière" ou "erie" est un indice du défrichement des terres et de l'établissement de ces hameaux à partir de la fin du Moyen-Age jusqu'au 16<sup>ème</sup> siècle. Un texte nous parle de la "terre de Guillaume Gundoin" dans la paroisse de Gourgé. C'est là que s'implantera le village de la Gondoyne et le terme se transformera plus tard en Gondonnière. Pour la Romelière (près de Lamairé) il s'agit de "domus petri romani" la maison de Pierre Romain, ce qui fera d'abord la Romanière avant de devenir la Romelière. Même chose pour la Poiraudière, la Girardière (d'Assais ou de Lamairé) la Bironnière (Cne de Louin) etc ... ou encore la Pinatterie, la Gautherie. Partout c'est le nom du petit seigneur ou du défricheur établi sur ces lieux qui va marquer la naissance du hameau.

Les arbres existant sur place au moment des défrichements sont également souvent à l'origine des noms de lieux, par leur appellation en vieux français. C'est évident pour l'Ormeau Bertrand au S.O. de Marnes ou l'ormeau Pitry à Maisontiers, ce n'est moins pour Loumois (près de Borcq) déformation du terme l'ormeau. LE CHENE a donné La Chêneraie au N.O. de Saint-Jouin, Le Chêne Chevallier près de Borcq, La Chagnasse, les Quatre Chênes et la vallée Chasseigne (entre Marnes et Maisoncelle) et encore le Chêne Vert près de Gourgé (mais qui nous dira par qui et quand cet arbre de climat méditerranéen a été planté ici ?) ou La Chagnelle (d'Assais) La Chagnée (Louin) ou encore le lieu-dit le Chagneau à l'est de Veluche etc ...

LE FRENE est à l'origine des lieux-dits "Le Fresne" et le Bois du Frêne (Gourgé) ou de la plaine du Grand Freigne, à l'est des Jumeaux.

L'AULNE (le verne ou vergne en vieux français) a fait la Petite Vergnaie (Gourgé) et Vernou (moulin sur le Thouet).

Quant au noisetier (le coudrier) c'est le Coudray (Louin) et le nélier ((le mélier) a donné le Meslier (Gourgé) comme le pommier, évidemment la Pommeraye.

A vous, chers amis lecteurs de vous amuser à trouver d'autres origines de lieux-dits à partir des arbres.

Jean Billy

*Nous sommes partenaire  
de l'animation  
économique, sociale  
et culturelle.*

 CRÉDIT AGRICOLE  
Le bon sens



Un châtaignier, près de la Girardière de Lamairé

Dans la cour de l'école  
On joue à "Pigeon vole",  
Enfants dans leurs ébats  
Sous les grands acacias.  
Le régal printanier,  
Les pistils doux, sucrés,  
Disputés aux abeilles  
Sentent bon le soleil.  
Entre les grosses racines  
Que l'eau de pluie ravine,  
Près des "pots", accroupis,  
Attentifs et ravis,  
Les garçons jouent aux billes.  
Dans l'autre cour, les filles  
Alignent sur le sol  
Les médailles des folioles,  
Dessinent les maisons  
De la récréation.  
Les tiges font des balais,  
On joue à "pour de vrai".  
Sous les grands acacias,  
Derrière les lilas,  
Quel enfant de Saint-Loup  
N'aura crié au loup,  
Chanté, tourné en rond  
Autour des grands vieux troncs ?  
L'école est centenaire,  
C'est son anniversaire !  
La cour est goudronnée,  
Les acacias agés.  
Un jeune arbre pousse,  
Arrive à la rescousse.  
Mais toujours, les enfants  
A l'ombre jouent gaîment  
En riant aux éclats  
Sous les grands acacias.

Jacqueline ROULLON

### AUTOUR DU LAC DU CÉBRON

Chacun sait que les abords du lac du Cébron sont propriété départementale sur une largeur de 10 à 30 mètres. Cette propriété est actuellement l'objet de reboisement et d'aménagement par les soins d'un employé-technicien aidé de trois jeunes sous contrat emploi-solidarité. Ce personnel dispose d'un matériel important et travaille sous la direction de la Direction Départementale de l'Agriculture.

Le reboisement se fait presque tout naturellement par une protection suivie des jeunes pousses, débroussaillage, taille de formation. Cépées de frênes, de chênes, de merisiers, d'acacias et, en limite des eaux, saules et peupliers croissent parfaitement.

L'entretien porte aussi sur les plantations faites initialement que des lapins avaient fortement endommagées. Parmi les essences plantées on essaiera de reconnaître les pins Laricio, les érables sycomores, les pins noirs d'Autriche, les cèdres de l'Atlas, les chênes rouges d'Amérique.

L'homme tire parti de la nature et la dirige. C'est du bon et beau travail.



L'acacia de l'école de St-Loup en 1875

### Notre programme d'été de sorties et conférences.

#### Samedi 6 juillet à 15 h. 30

- Centre socio-culturel d'Airvault - Conférence - Archéologie aérienne dans nos cantons : méthodes et résultats - avec projections et commentaires de photos par Louis-Marie Champême (de St-Généroux) officier de l'Armée de l'Air et archéologue

#### Dimanche 7 juillet

- Le Chillou et ses environs. Visite et commentaires par Jean Billy - Président de l'association. Rendez-vous à 14 h. 30 place de l'Eglise.

#### Dimanche 28 juillet

- Connaissance d'Oiron: le bourg, l'église, la viticulture par Maryvonne Daumer - 14 h. 30 devant la Mairie

#### Dimanche 11 août

- Connaissance de St-Varent (M. Daumer) - 14 h. 30 Place du Champ de Foire

#### Dimanche 25 août

- Connaissance de Luzay - 14 h. 30 Place de la Mairie

#### Dimanche 8 septembre

- Causerie : histoire des hospices de St-Loup et d'Airvault par M. R. Clément de St-Loup - Professeur honoraire d'histoire.

Automne (date à préciser ultérieurement). Conférence - Les Saints de chez nous et leur culte à travers l'histoire par J. Billy, Président de l'Association.